



Communauté de Communes
AVALLON-VÉZELAY-MORVAN

Relevé de décisions
Bureau Communautaire
Mercredi 12 juin 2019 à 9 heures au siège de la CCAVM

13 Conseillers Communautaires présents : Hubert BARBIEUX, Jean-Michel BEAUGER, Camille BOÉRIO (départ à l'OJ n° 3), Pascal GERMAIN, Christian GUYOT, Didier IDES, Gérard LACOMBE, Philippe LENOIR, Jean-Louis MICHELIN, Gérard PAILLARD, Bernard RAGAGE, Nicolas ROBERT et Joël TISSIER.

1 Conseiller Communautaire absent excusé : Olivier RAUSCENT.

Le Président rappelle que les points de l'ordre du jour sont soumis à un avis de principe du Bureau Communautaire avant d'être mis ou non à l'ordre du jour d'un prochain Conseil Communautaire (*cf. : le présent compte-rendu doit être considéré comme un simple relevé de décisions qui ne reprend pas nominativement toutes les interventions*).

1°) **Informations diverses du Président** : le Président n'apporte aucune information diverse.

2°) **Rapports d'activités 2018** : le Président informe que les rapports d'activités 2018 suivants seront présentés lors du prochain Conseil Communautaire :

- Office de tourisme du Grand VÉZELAY (*Rapporteur : le Président de l'Office*),
- PETR du Pays Avallonnais (*Rapporteur : le Président du PETR du Pays Avallonnais*),
- Communauté de Communes AVALLON-VÉZELAY-MORVAN (*Rapporteur : le Président*).

Le Bureau Communautaire prend acte de cette information.

3°) **Développement économique « attribution d'aides à l'immobilier d'entreprises »** : sous réserve que les dossiers soient complets, le Président propose qu'un rapport soit soumis à délibération lors du prochain Conseil Communautaire pour présenter trois projets afin d'attribuer les subventions dans le cadre du règlement intercommunal d'intervention économique en matière d'immobilier d'entreprises.

Le Bureau Communautaire accepte la proposition telle qu'elle est présentée.

4°) **Mobilité « projet de vélo-route »** : Monsieur Didier IDES rappelle les enjeux stratégiques et financiers du projet de vélo-route (*réf. : AVALLON-CHABLIS et FONTENAY-VÉZELAY-CHÂTEL-CENSOIR*) en expliquant que la première étape consistera à définir les tracés lors d'une réunion organisée le 25 juin prochain. Le Président informe que Monsieur Didier IDES fera une présentation du projet lors du prochain Conseil Communautaire.

Le Bureau Communautaire prend acte des informations telles qu'elles sont présentées.

5°) **Environnement « Plan climat air énergie territorial »** : Monsieur Gérard LACOMBE fait une rapide synthèse des ateliers de travail inhérents au Plan climat air énergie territorial qui ont été récemment organisés en précisant qu'un programme d'actions sera présenté lors d'un Conseil Communautaire avant la fin de l'année. D'ores et déjà et dans ce cadre, il propose et présente la démarche « Une planète pour tous » à destination des établissements scolaires (primaires et collèges, prioritairement) qui pourrait se dérouler du 1^{er} septembre 2019 au 30 juin 2020.

Considérant, d'une part, qu'il est prématuré de lancer une action à destination des scolaires sans avoir vérifié d'autres dispositifs existants et, d'autre part, qu'il convient de solliciter préalablement l'avis de Madame l'Inspectrice d'académie,

Le Bureau Communautaire émet un avis défavorable à retenir le programme national « Une planète pour tous » tel qu'il est présenté.

6°) **Action sociale « modifications du règlement de fonctionnement des structures multi-accueils de la Petite Enfance »** : le Président propose qu'un rapport soit soumis à délibération lors du prochain Conseil Communautaire pour apporter des modifications au règlement de fonctionnement des structures multi-accueils de la Petite Enfance.

Le Bureau Communautaire accepte la proposition telle qu'elle est présentée.

7°) **Maison de services au public « conventions avec la commune d'ARCY-SUR-CURE »** : le Président propose qu'un rapport soit soumis à délibération lors du prochain Conseil Communautaire pour la création d'une Maison de services au public sur la commune d'ARCY-SUR-CURE par la signature de deux conventions.

Le Bureau Communautaire accepte la proposition telle qu'elle est présentée.

8°) **Étude de restauration et d'aménagement de l'ancienne église Saint-Étienne à VÉZELAY** : après débat et tour de table sur le devenir de l'ancienne église Saint-Étienne, le Président propose qu'un groupe de travail soit constitué afin de réfléchir sur le positionnement de la CCAVM sur ce qu'il conviendrait de faire ou de ne pas faire.

Le Bureau Communautaire accepte la proposition telle qu'elle est proposée et le groupe de travail, sous la présidence de Monsieur Hubert BARBIEUX, est ainsi constitué : Hubert BARBIEUX, Camille BOÉRIO, Christian GUYOT, Didier IDES et Joël TISSIER.

9°) **Schéma de mutualisation « convention pour la création d'un groupement de commandes – contrôle technique et maintenance des points d'eau d'incendie »** : le Président propose qu'un rapport soit soumis à délibération lors du prochain Conseil Communautaire afin de créer un groupement de commandes pour le contrôle technique et la maintenance des points d'eau d'incendie.

Le Bureau Communautaire accepte la proposition telle qu'elle est présentée.

10°) **Affaires financières** : le Président informe que trois décisions modificatives seront soumises à délibération lors du prochain Conseil Communautaire.

Le Bureau prend acte de cette information.

11°) **Ressources humaines** : le Président propose que trois rapports soient soumis à délibération lors du prochain Conseil Communautaire pour :

- Renouveler la convention de la mise à disposition de personnel par la CCAVM au Centre communal d'action sociale de la ville d'AVALLON,
- Recruter un adjoint technique pour un emploi saisonnier à la déchetterie d'ÉTAULES,
- Fermer et créer un poste à la crèche CARIBOU.

Le Bureau Communautaire accepte les propositions telles qu'elles sont présentées.

12°) **Informations et questions diverses** :

- Monsieur Jean-Michel BEUGER informe que le site internet de la CCAVM a été mis en ligne.
- Monsieur Jean-Michel BEUGER informe que l'association des communes du périmètre de l'Opération Grand Site de VÉZELAY va organiser une marche convergente vers VÉZELAY, le dimanche 15 septembre prochain, en précisant que cette marche sera ouverte à l'ensemble de toutes les communes.
- Monsieur Didier IDES souhaite vivement que la CCAVM soit force de proposition et de contrôle dans la gestion et les orientations au sein du Syndicat « GEMAPI » du Parc National Régional du Morvan.
- A la demande de Monsieur Philippe LENOIR, Monsieur Camille BOÉRIO fait un point sur l'avancement des travaux de la piscine d'AVALLON.
- En réponse à une question de Monsieur Philippe LENOIR, le Président informe que le projet d'installation de feux alternés sur le barrage du Crescent a été abandonné par la commune de SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS compte tenu du coût des travaux et du refus dudit projet par la commune de CHASTELLUX-SUR-CURE ;

L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée à 11 heures 15.**